CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL
de la SÉANCE du jeudi 4 mai 2023

Le 4 mai 2023 à 20h30, le Conseil municipal de Montreuil-sur-Maine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Vincent VIGNAIS, Premier Adjoint.

Étaient présents : Vincent VIGNAIS, Vincent LEBRETON, Gwénaëlle GUILLON, Xavier MASSERON, Patricia NICOLAS, Stéphane ROUSSEAU, Bénédicte TENÈZE, Frédéric HERBERT, Régis REILLON, Florence GUILLOU, Ludovic CHESNEAU, Audrey MAZELLA.
Étaient absents excusés : Marie-Françoise BELLIER-POTTIER (pouvoir donné à Vincent VIGNAIS), Yannick BARNIQUEL.
Était absent : Éric DUMONT
Secrétaire de séance : Florence GUILLOU

Convocation du 27 avril 2023
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de votants : 13

Approbation des PV du Conseil Municipal du 7 avril 2023 est approuvé sans commentaire.

DCM20230504-1 **Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la maintenance des ascenseurs et systèmes de fermetures automatiques intercommunaux et communaux**

LE CONSEIL MUNICIPAL,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Commande Publique ;
CONSIDÉRANT que dans l'objectif commun de recherche d'efficience et d'un meilleur effet volume, un mouvement de coopération s'est amorcé entre la Communauté des Communes des Vallées du Haut Anjou et les communes adhérentes au Schéma de Mutualisation de la Communauté de communes;
CONSIDÉRANT la première procédure lancée en 2021 et se terminant en août 2023 concernant la maintenance des ascenseurs et des systèmes de fermeture automatique ;
CONSIDERANT le souhait de renouveler l'accord-cadre ;
CONSIDERANT que les communes mutualisées et la CCVHA confirment ici leur souhait de relancer un groupement pour le renouvellement de cet accord-cadre ;
ENTENDU l'exposé de Vincent VIGNAIS, rapporteur,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

1. Accepte les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes tel que joint à la présente délibération.
2. Décide l'adhésion de la commune au groupement de commandes constitué pour la mise en œuvre de la procédure de maintenance des ascenseurs et des systèmes de fermeture automatique.

3. Autorise la signature de ladite convention pour une durée de quatre ans (1 an renouvelable 3 fois) ainsi que de ses éventuels avenants.
4. Autorise le Président de la Communauté des Communes des Vallées du Haut Anjou à signer, pour le compte de la commune, toutes les pièces nécessaires à la réalisation de la consultation faisant suite à la convention de groupement de commandes ci-dessus désignée.
5. Autorise la relance d'une procédure en cas d'infructuosité.

L'ascenseur est souvent en panne. Il faut envisager de changer le mécanisme de la porte qui s'ouvre seule et qui pose problème. Si l'insatisfaction demeure, il faudra envisager de sortir du marché pour avoir le choix du prestataire.

DCM20230504-2 **Indemnité 2023 de gardiennage de l'église**
Vincent VIGNAIS rappelle qu'une indemnité peut être allouée aux personnes qui assurent le gardiennage des églises communales. Elle est représentative des frais que les intéressés exposent pour s'acquitter de la tâche qui leur est confiée.
Le montant maximum de l'indemnité allouée pour le gardiennage des églises communales est de 496,09 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte.
Cette indemnité versée à Monsieur GUINEL s'élevait à 125 € depuis 2020.
Le Conseil municipal,
Sur proposition du Maire,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité :
- Décide d'allouer à Monsieur GUINEL, gardien de l'église, une indemnité de 125 euros pour l'année 2023.

DCM20230504-3 **Détermination des tarifs de location de l'Espace Maine**
Gwénaëlle GUILLON propose de déterminer les tarifs de la location de l'Espace Maine,
Considérant le vote du règlement intérieur de l'Espace Maine, par délibération DCM 16.12.2022-10 du 16 décembre 2022,
VU la DAACT ayant été reçue par la mairie le 12/04/2023,
VU l'avis favorable de la commission de sécurité rendu par la société BUREAU VERITAS dans son rapport du 04/04/2023,
Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer les tarifs de location de l'Espace Maine comme suit :

	Habitants de la Commune	**Associations, entreprises, particuliers HORS COMMUNE**
Vin d'honneur	**50 €**	**80 €**
Repas familial ou amical	**80 €**	**110 €**
2ème journée consécutive	**50 €**	**80 €**
Caution	**500 €**	

- Les tarifs seront applicables à compter du 12 MAI 2023.
- Le chèque d'arrhes de 30% sera donné à la signature du contrat de réservation.

- Le reste du règlement de la location ainsi que la caution seront remis en chèque lors de la remise des clés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve les tarifs pour la location de l'Espace Maine ci-dessus présentés.

AFFAIRES DIVERSES

DATES A RETENIR

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 9 juin 2023 la première partie sera consacrée à l'élection des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 24 septembre 2023.

Sans autre question et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Vincent VIGNAIS
Premier Adjoint

Florence GUILLOU
Secrétaire